

59^{ème} ASSEMBLEE GENERALE



(Le bureau lors de cette assemblée, absents sur la photo Pierre RATIER, Jacques TRENCART, Jean Claude HERSELIN)

Amiens

AMPHITHEATRE DE L'APRADIS

Samedi 21 janvier 2023

SOMMAIRE

Allocution du Président

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale
2022

Rapport d'activité du secrétaire

Rapport financier du trésorier

Election partielle au comité de section

Budget prévisionnel de la saison 2023

Allocution des personnalités

Remise des récompenses et médailles

Saison 2023

Questions orales

Allocution du président David TONNELIER :

Bonjour à toutes et tous,

Je déclare ouverte la 59^{ème} Assemblée Générale de la section Pétanque de l'ASPTT Amiens. Avant que nos travaux commencent, je vous demande un instant de recueillement en leur mémoire et à la mémoire de tous les disparus dont je n'ai pas eu connaissance. Merci.

Je voudrais remercier de leur présence Monsieur Guillaume Duflot, Vice-Président d'Amiens Métropole, chargé des sports et Conseiller Départemental, qui ne pourra rester jusqu'à la fin de notre A.G, ayant d'autres obligations en fin d'après-midi.

Merci à Monsieur Dany Tonneau, Président du Comité Départemental de la Somme de Pétanque et Jeu Provençal et à Monsieur Laurent Bécourt, Président Général de l'ASPTT Amiens, Monsieur Patrick Fouré Vice-Président de l'ASPTT Amiens d'honorer de leur présence, notre assemblée.

Je voudrais excuser Madame Brigitte Fouré, Maire de notre ville, et Monsieur Alain Gest, Président d'Amiens Métropole, Monsieur Stéphane Haussoulier, Président du Conseil Départemental de la Somme, Madame Margaux Delétré Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la culture et du sport, ils sont retenus par d'autres obligations cet après-midi.

Je voudrais remercier nos sponsors et partenaires pour l'aide qu'ils nous apportent tout au long de l'année. Mes remerciements s'adresseront aussi à l'APRADIS qui nous permet de tenir notre assemblée générale dans ses locaux.

Enfin, je vous remercie toutes et tous d'être présents et d'avoir effectué ce déplacement cet après-midi. Votre présence est à n'en pas douter, le signe de la bonne santé de notre club, cela marque l'intérêt que vous lui portez.

Cette saison 2022 fut riche en évènements, les compétitions ont pu reprendre sans contrainte. Pour voir le travail fourni par nos bénévoles en voici le détail.

Nos organisations pour cette année :

- 5 qualificatifs hivernaux pour les vétérans,
- 5 qualificatifs hivernaux pour les séniors,
- 5 concours FFPJP pour les vétérans le mardi,
- Les concours des plus de 50 ans tous les jeudis, à peu près 45 concours cette année,
- 7 concours FFPJP séniors,
- 1 championnat Handisport des sourds et muets,
- La coupe de France des clubs avec 24 clubs de 8 joueurs et joueuses,
- Les championnats Triplette Féminins et Masculins de la Somme,
- Le championnat de Ligue Triplette jeunes, plus de 300 jeunes,
- Le championnat de Ligue Triplette promotion,
- Le championnat de Ligue doublette féminin,
- Le championnat de Ligue tête à tête masculin,
- Le championnat des clubs National féminin,
- Le championnat des clubs Régional Masculin,
- Le championnat des clubs Régional Féminin,
- Le championnat des clubs Départemental Masculin,
- Le 31^{ème} National d'Amiens,

Rien que pour les dates de cette année, les bénévoles ont fourni un travail immense. Nous avons répondu présent pour que nos manifestations soit une réussite.

Je tiens tout particulièrement à vous féliciter, sans vous Mesdames et Messieurs, rien ne serait possible. Quand je vois le temps que nos bénévoles passent dans les organisations. Je souhaitais et j'ai fait une proposition lors de notre dernière réunion de section.

Les bénévoles seront maintenant récompensés à leur juste valeur ainsi que les personnes qui nous donnerons un coup de main lors des concours.

Cette année la licence sera gratuite pour les bénévoles de la section pétanque. Je dois rencontrer les membres de la commission de plus de 50 ans prochainement, afin de voir également avec eux pour valoriser leur travail.

Je tiens à remercier également, Madame Danièle LOIR, Monsieur Francis LOIR et Monsieur Michel NAUDIN pour leur présence les week-ends et d'organiser les concours en quatre parties.

Mesdames, Messieurs, chers licenciés, je souhaiterais que vous preniez conscience que les bénévoles sont un rouage essentiel de notre club, vous devez les respecter. Les reproches, les réflexions affligeantes arrivent bien trop souvent et fatiguent l'ensemble de mon équipe.

Ces réflexions, ces polémiques inutiles, souvent gratuites, nuisent à l'ensemble de mon équipe et moi-même. Si je dois rendre des comptes, ma réponse sera faite autrement, se sera par notre travail, travail que nous avons tous fourni au cours de cette année. C'est la meilleure des réponses que j'ai à faire valoir.

Quand je parle de travail ce n'est pas que de l'administratif, c'est d'être présent pour tracer les terrains, nettoyer le boulodrome, vider les poubelles, oui certes c'est un travail ingrat. Mais c'est également de se déplacer sur les compétitions soutenir nos équipes.

Même quand j'ai été hospitalisé je suivais le travail que fournissait mon équipe. Cette équipe a fourni de l'excellent travail en mon absence pour le championnat de la Somme triplète. Même quand j'étais en convalescence j'étais informé de leur travail et je les ai soutenus.

Toutes ces tâches sont le travail d'un Président et pas uniquement des membres de la section et pour ma part j'apprécie ce travail au contact de mes bénévoles.

Mon souhait pour cette année 2023 sera la valorisation du travail fourni par nos bénévoles. Les membres du bureau et la commission des plus de 50 ans depuis la reprise de nos activités ont tous fourni de très gros efforts pour vous satisfaire.

Collectivement et individuellement, ils jouent un rôle primordial. Ils assument des tas de missions dans l'ombre. Sans eux le club ne pourrait pas fonctionner.

Oui, la section Pétanque de l'ASPTT Amiens est dirigée par une équipe de bénévoles dévoués, compétents, disponibles pour vous toutes et tous.

Malheureusement, il n'y a pas de fatalité à la perte de bénévoles, notre trésorier général a démissionné, il a ses raisons et je les accepte à mon grand regret.

Je tiens à remercier Monsieur Didier Pichenot pour son travail. Pour ce qui est de notre club, ce n'est pas un commerce où le client est roi parce qu'il est consommateur.

Non, une association comme la nôtre constitue un lieu privilégié pour la vie collective dans le respect des diversités.

C'est le moyen de se rassembler autour de projets et d'objectifs communs. Pour les mettre en œuvre, il faut construire une équipe compétente.

Des nouveaux bénévoles arrivent pour étoffer l'équipe actuelle, cela va nous permettre de voir nos échéances plus sereinement, merci aux personnes qui ont fait le pas pour nous aider.

Maintenant j'arrive aux satisfactions de cette saison, nos équipes de championnats des clubs féminins et masculins ont brillé sur les terrains de France et de Navarre.

Je ne divulguerais pas les résultats pour ne pas empiéter sur le récapitulatif de cette saison.

Mesdames, Messieurs, je vous félicite pour vos prestations et d'avoir porté nos couleurs de fort belle manière durant ses compétitions.

La 31^{ème} édition du National de Pétanque de la Ville d'Amiens a enfin eu lieu après deux années d'arrêt, le National a repris ses droits dans le magnifique Parc de la Hotoie dont les terrains naturels sont propices aux belles parties de pétanque.

Le vendredi matin à 9 h 30, le traditionnel concours des + 55 ans regroupaient 200 triplettes.

A 10 h, débutait l'Handi Pétanque. Pour cette première, il regroupa près de 30 joueurs répartis en 2 catégories, les joueurs debout et les joueurs en fauteuil.

Le succès de ce concours incite les organisateurs de l'ASPTT et du Comité Départemental Handisport à lui donné une nouvelle dimension l'an prochain.

A l'issue de ce concours, le label solidarité Handicap a été remis à l'ASPTT Amiens par les instances de la Fédération Sportive des ASPTT.

Le samedi, la 31^{ème} édition s'est inscrite dans la continuité des précédents et a connu encore un immense succès. Le National masculin était complet avec 640 triplettes un mois et demi avant la date.

L'équipe Picarde composée de Tony DESPOIS de FOLLEVILLE de l'ASPTT Amiens et des deux joueurs du comité de l'Oise Tyson HORNE et Enzo LAVILLE remporte l'édition 2022. Félicitation à Tony.

Le National Féminin avec au départ 140 triplettes enregistra aussi un nouveau record de participation. On notera l'excellente performance des joueuses locales, Laurence Peltot, Dany Colson et Dany Ramette (la vice-présidente de l'ASPTT) qui ne s'inclinèrent qu'en ¼ de finale.

Le Prix du Conseil Départemental masculin regroupa 217 triplettes.

Le concours d'accompagnement féminin fut remporté par Laurence Morotti et Caroline Bauduin de l'ASPTT Amiens.

Le dimanche, le Prix du Conseil Régional en doublette avec au départ 182 équipes.

Enfin le concours cadet en doublette avec 6 équipes et le concours minime en doublette avec 4 équipes.

Ce sont en effet 4029 joueuses et joueurs dont 1920 dans le National masculin et 420 dans le Féminin qui ont pris part aux différentes épreuves proposées durant tout le week-end.

Pour cette édition 2022, plus de 100 bénévoles se sont relayés pendant toute la semaine.

Les bénévoles de l'ASPTT se sont activés dans la bonne humeur pour préparer les 500 terrains de jeu, installer les barrières et monter les barnums.

Je tiens à vous féliciter pour votre investissement sans faille tant la tâche est immense.
Je n'en dirai pas plus, l'énumération des résultats sera faite à la fin de mon intervention.

Pour finir, je vous souhaite à tous une très bonne assemblée générale, une bonne année sportive et surtout la santé.

Je reste à votre disposition pour les questions diverses à la fin de notre assemblée.

Merci pour votre attention.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24/01/2022 est adopté par l'unanimité.

Rapport d'activité de la vice-présidente Dany RAMETTE :

Bonjour et bienvenue à notre assemblée générale.

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux, et je souhaite que tous vos projets se réalisent.

Alors, je voudrais vous raconter mon échange avec un petit gamin dernièrement :

Il me dit : tu travailles et tu fais quoi d'autres ?

Je lui répond : un peu de bénévolat..

Et il me répond aussi sec : mais c'est quoi du bénévolat ? Ca se mange ?

Ecoute, mon petit, je vais t'expliquer :

Le bénévolat, ce n'est pas toujours facile.

Il y a des hauts, des bas...

Le bénévolat, c'est se confronter à des personnes qui ne sont pas bénévoles, et dès fois, des gens qui veulent t'apprendre ce qu'est le bénévolat ()

Et puis, le bénévolat, c'est aussi, et surtout, procurer de la joie, du bonheur, du réconfort.

Et parfois, on reçoit un message, un message réconfortant, un message qui fait du bien et te rappelle pourquoi tu es bénévole depuis plus de 9 ans pour l'ASPTT pour ma part.

Certains le sont depuis bien plus longtemps, d'autres un peu moins ;

Non, on ne fait pas ça pour la gloire.

Non, on ne fait pas ça pour avoir une meilleure place dans l'au-delà

Non, on ne fait pas ça pour gagner des points auprès de qui que ce soit.

Non, on n'est pas payé pour faire ce que l'on fait

On est bénévole pour recevoir des messages encourageants.

On est bénévole car on a envie d'animer notre club, faire plaisir aux jeunes et moins jeunes.

Alors merci ! Merci de continuer à venir à nos manifestations.

Merci de vous amuser, de partager, de porter hauts les couleurs de l'ASPTT et de continuer à nous envoyer de beaux messages.

Je vous souhaite de très beaux projets en 2023.

La vice-présidente Dany Ramette

Rapport financier du trésorier :

ASPTT AMIENS

31/12/2022

Section Pétanque

BILAN FINANCIER SAISON 2022

RECETTES

Compte

741120	Subvention CNDS	0.00
741220	Subvention Conseil Départemental	2 500.00
741230	Subvention Amiens Métropole	3 850.00
741510	Subvention FS ASPTT Comité Picardie	2 630.00
741800	Subvention Conseil Régional	0.00
756100	Cotisation Siège	6 358.00
756200	Cotisation Licence	2 241.00
756300	Cotisation Section	0.00
708200	Aide des Comités régionaux et départementaux FFPJP	2 500.00
758100	National	53 401.24
758100	Produits des organisations sportives	51 238.55
758150	Indemnités reçues des clubs ou fédérations	5 171.00
758300	Participation des adhérents aux frais de réunion, inscriptions	456.00
758310	Participation des adhérents aux frais de déplacements	4 720.00
758400	Autres produits de gestion courante	720.00
771300	Dons	0.00
	Total des Recettes	135 785.79

DEPENSES

606300	Fournitures d'entretien et petit équipement	1 401.00
606320	Achats de matériels et équipements sportifs	8 208.18
606400	Fournitures de bureau	980.75
606800	Autres matières et fournitures	0.00
607100	Achats de brochures, gadgets	0.00
623100	Annonces et insertions	0.00
623400	Cadeaux, Récompenses, Médailles, Fleurs	5 563.28
626100	Frais postaux	108.00
626200	Frais de Télécommunications	119.88
627000	Frais bancaires, Taxe CCP	0.00
628100	Cotisations diverses	614.20
658210	National	60 380.13
658210	Frais d'animation, fêtes	34 571.86
658450	Voyages et déplacements des adhérents	9 143.63
658610	Versements aux Comités et Ligue	3 010.30
658660	Licences	9 530.00
658800	Autres frais de gestion courante	120.00
	Reversement Siège (Cotisations UNASPTT, etc)	1 743.00

Total des Dépenses 135 494.21

Solde de l'année **291.58**

Avoir au 01/01/22 **33 766.25**

Avoir de l'ASPTT **34 057.83**

Allocution des personnalités :

Etant donné que Mr Guillaume DUFLOT est attendu sur les terrains de Boves pour une inauguration, le président David TONNELIER lui propose de prendre la parole en 1^{er} afin qu'il puisse partir dès que nécessaire.

Mr DUFLOT rappelle qu'il fait tout pour ne jamais manquer une assemblée générale et qu'il est toujours heureux d'être là.

Il explique qu'il est heureux que la vie sportive reprenne normalement suite à ces 2 années de COVID.

Il indique que notre bilan sportif est remarquable et qu'il est fier que l'ASPTT développe le handisport, le sport pour tous.

Notamment grâce au travail réalisé en lien avec le comité handisport, la rénovation du boulodrome et la création du couloir d'accès PMR ce qui va promouvoir le sport pour tous. Il évoque d'ailleurs que cet espace couvert peut être une fierté pour notre club.

Il félicite les bénévoles qui donnent de leurs temps, de l'énergie et leur détermination notamment lors du national de pétanque de la ville d'AMIENS.

Mr DUFLOT se dit très attaché à l'organisation du national malgré les difficultés que nous avons pu rencontrer cette année (notamment la préparation des terrains, il rappelle que c'est un investissement de 25000€ par Amiens métropole). Il précise que le national d'Amiens est une manifestation structurante et une fierté pour la ville

L'édition 2023 doit avoir lieu au parc de la Hotoie, c'est une évidence le lieu est mythique.

Mr DUFLOT nous indique que nous pouvons compter sur le soutien de la métropole malgré la réhabilitation du parc (le parc va être rénové, un nouveau regard va y être apporté mais les différentes manifestations sportives doivent continuer tels que la pétanque et le ballon au poing...)

Mr DUFLOT rappelle que la métropole apporte toujours son soutien financier par les subventions, l'entretien du boulodrome, le chauffage, l'eau et son soutien matériel (factures, travaux, ...) afin de promouvoir ses clubs sportifs.

Il termine son allocution en renouvelant ses vœux pour 2023 et beaucoup de réussite sportive pour les licenciés. Il souligne également le fait de voir une AG avec beaucoup de monde est agréable car cela se fait rare.

Laurent BECOURT, président général de l'ASPTT OMNISPORT prend à son tour la parole :

Il commence par présenter ses meilleurs vœux pour 2023 santé et aussi des vœux de réussite sportive.

Laurent veut dans un premier temps revenir sur la saison 2022, tout d'abord pour dire lui aussi sa fierté du travail accompli en faveur du handisport et l'obtention du label régional.

Ensuite, sur la reprise d'une saison « normale » et le retour du national de pétanque dans de bonnes conditions.

Laurent rappelle également que l'ASPTT c'est 9 activités et plus de 100 bénévoles, et il redit encore que les clubs n'existeraient pas sans les bénévoles et qu'il faut savoir de temps en temps leur dire merci, les soutenir, se dire les choses et éviter les critiques.

« En un mot soutenez nos bénévoles et éviter de les dénigrer »

Patrick FOURE, vice-président de l'ASPTT OMNISPORT prend la parole :

Patrick FOURE explique que tout a déjà été dit par les autres intervenants et donc il commence lui aussi par présenter ses vœux pour 2023.

Il félicite de nouveaux les bénévoles et notamment pour l'organisation du national car sans ces bénévoles et leur bonne ambiance, le national n'aurait pas lieu.

Il rappelle que l'ASPTT c'est 1360 licenciés (tous sports confondus) et qu'il faut être solidaire, s'entraider. Il précise également qu'il est fier des nombreuses réussites sportives de la section pétanque cette année.

Il souhaite à tous une bonne année sportive.

Dany TONNEAU président du comité de pétanque de la Somme prend la parole à son tour :

Il présente ses vœux pour cette nouvelle année.

Il évoque 3 points forts représentant l'année 2022 :

- La tenue du national d'Amiens ; Handisport (fier que son club favorise le handisport)
- La participation de notre équipe CNC féminine à la finale à Douai.
- La rénovation du boulodrome couvert

Dany revient sur le national d'Amiens et notamment l'accueil des personnes en situation de handicap, il revient sur le label obtenu au niveau de la région. Il précise que cette année le vétéran du national d'Amiens se fera en 60 ans et plus.

Il a également rappelé les bons résultats des licenciés du club en outre les féminines en CNC qui ont terminé 1^{ère} de leur groupe et ont participé à la finale au boulodrome du Douaisis.

L'équipe de CRC masculine qui a participé à la phase finale haut de France et qui termine 3^e, l'équipe de CRC Jeu provençal qui dans cette même phase finale s'est inclinée en finale.

Dany nous parle également de l'équipe CRC 1F qui a participé à la phase finale Picardie et qui termine 3^e.

En CDC l'équipe ASPTT 3 qui a participé à la finale monte en CRC 2, l'équipe ASPTT 5 évoluera en CDC 3 cette année.

Il nous rappelle également que nous avons obtenu cette année 6 titres départementaux :

En doublette et triplette junior

En triplette féminine

En triplette jeu provençal

En doublette mixte et en triplette promotion

Dany revient également sur le nouveau couloir d'accès PMR et son inauguration

Enfin il fait un point sur la saison 2023 avec quelques nouveautés :

- Le passage des concours à 60 ans puis à 55ans (le comité a décidé de laisser le choix aux clubs de définir l'âge de leurs concours vétérans)
- La création du 1^{er} championnat départemental de tir de précision
- Le championnat départemental triplette mixte (dont le championnat de France se fera au boulodrome du Douaisis)

Pour terminer, Dany se pose la question de savoir pourquoi le club ne veut plus organiser de championnats régionaux au boulodrome et explique que de ce fait le comité ne donnera plus de subvention pour le national.

Le président David TONNELIER lui explique que lors de la saison 2022 et pendant l'organisation de ces championnats les lieux ont été laissés trop sales, aucun respect des installations et il a même reçu des plaintes par téléphone de riverains de la rue Colbert car certaines personnes ont été jusqu'à uriner devant les maisons.

Enfin avant de clore son intervention Dany a rappelé que lors des championnats départementaux il faut respecter la règle des tenues, en 2022 il y a eu une certaine tolérance mais pas en 2023. La tenue homogène haut et bas sera obligatoire.

« Si les tenues ne sont pas identiques, vous rentrerez chez vous » !

Dany remercie le président d'avoir été invité et souhaite à tous une belle saison 2023.

Election partielle au comité de section :

Il y a 7 places au sein du comité de section et le président a reçu 8 candidatures.
Chaque licencié présent à l'assemblée a reçu un bulletin de vote avec les 8 noms, il fallait barrer au minimum un nom.

Laurent BECOURT, Patrick FOURE et Dany RAMETTE ont procédé au dépouillement :

Ils ont dépouillé 83 bulletins dont 1 nul .

LE BRUN Frédéric 79 voix
TOURNEUR Justine 73 voix
GRANDCAMP Yoan 69 voix
HUNAUT Davy 68 voix
CHARLEY Sonia 67 voix
GRANGERAY Céline 60 voix
ALEXANDRE Cédric 57 voix

BOITTE Jean Luc 53 voix, il n'est donc pas élu au comité de section.

Les membres du bureau, les nouveaux élus et Laurent BECOURT se retirent de la salle pour procéder à la composition du bureau :

Les postes à pourvoir sont celui de secrétaire général et de trésorier général.

Le bureau se compose donc ainsi :

Président : David TONNELIER (déjà en place)
Vice-présidente : Dany RAMETTE (déjà en place)
Trésorière : Justine TOURNEUR
Trésorier adjoint : André DOURNEL (déjà en place)
Secrétaire : Sonia CHARLEY
Secrétaire adjoint : Jacques TRENCART (déjà en place)

Membres de la section :

LE BRUN Frédéric
GRANCAMP Yoan
GRANGERAY Céline
HUNAUT Davy
ALEXANDRE Cédric
RATIER Pierre (déjà en place)
GLADYSZ Antoine (déjà en place)
TRENCART Claudine (déjà en place)
HERSELIN Jean Claude (déjà en place)

Questions orales :

Intervention de Mr Lassaie :

Mr Lassaie remercie Mr Dufлот pour la mise en place du couloir vitré du nouveau boulodrome. Il regrette cependant que l'on impose à certains par tirage au sort de jouer dehors l'hiver lors des concours vétérans. Il considère anormal de tirer au sort le fait de jouer en intérieur ou en extérieur notamment pour les vétérans les plus âgés. Il souhaiterait que de novembre à fin février les concours se fassent uniquement à l'intérieur sauf pour ceux qui souhaitent jouer dehors.

→ En réponse à cette demande, le président David tonnelier répond que c'est la commission des plus de 50 ans qui a instauré ces règles de tirage au sort. Il évoque également le fait que nous sommes de plus en plus à jouer et que le boulodrome ne peut contenir que 72 joueurs hors par exemple un concours a ramené 78 joueurs. La place nous manque.

Mr Lassaie répond qu'une demande d'extension du boulodrome avait été demandée en plus du couloir. Car pour la ville d'Amiens le boulodrome est trop petit. Mais Amiens métropole n'aurait pas soutenu ce projet.

→ Le président peut comprendre que certains pensent le boulodrome trop petit pour une ville comme Amiens mais que par conséquent nous pouvons tout de même souligner que nous possédons de belles installations.

• Question 2 : Les parties vétérans du jeudi en 11 points pourquoi ? quel intérêt ?
Incompréhension concernant ce système car si nous venons jouer à la pétanque, ce n'est pas pour jouer en 11 points.

→ A cela, le président répond que la commission des plus de 50 ans fait un essai en 11 points pour voir si oui ou non les parties se terminent plus tôt. Car les concours se terminent de plus en plus tard vu le nombre grandissant de joueurs inscrits. Il a été remarqué qu'avec les parties en 11 points cela avait fait gagner une heure, le concours se terminant en temps normal vers 20h00 voire plus tard et qu'avec ce système il s'est terminé à 19 heures et cela a permis aux bénévoles présents de rentrer plus tôt chez eux.

Le président précise que nous sommes à l'écoute si des personnes veulent proposer d'autres solutions, toutes les idées sont bonnes à prendre.

• Question 3 : Organisation du CRC vétéran, le club pourrait l'organiser sur nos terrains de l'ASPTT ?

→ Le président répond que cela peut être envisageable. Nous aurons besoin de bénévoles disponibles ce jour là vu que celui-ci se déroulera en semaine. Cette éventualité sera discutée en réunion de bureau et nous reviendrons vers vous pour vous faire part de notre décision.

• Question 4 : le stationnement est difficile (peu de places), problèmes avec les riverains si on stationne devant les habitations, dangereux (boue, manque de lumière, ...) est-il prévu des améliorations ?

→ Oui, c'est un projet en cours mais c'est Amiens métropole qui est décisionnaire précise Mr Laurent Bécourt. C'est un problème budgétaire. Lors de la dernière réunion cela avait été demandé que ce projet de rénovation soit effectué rapidement mais pour le moment rien n'est fait. Il faudra malheureusement attendre 2024 pour voir de potentiels travaux commencer
Une personne dans l'assemblée propose de faire des marquages au sol pour gagner en nombre de places.

→ A cela Mr Bécourt répond que c'est Amiens métropole qui décide et que de toute façon Mr Dufлот voudrait pacifier la zone et la rendre piétonne.

→ Une personne rebondit sur l'aménagement futur et demande s'il sera prévu des emplacements vélos ? → Mr Bécourt répond que des emplacements vélos, potentiellement bornes de recharge pour voitures électriques sont prévus dans l'aménagement global du site mais que tout cela est reporté faute de budget.

- Question 5 : Les sanitaires

Un seul sanitaire femme que les hommes peuvent également utiliser, c'est trop juste lors de grandes manifestations. Le temps d'attente est énorme.

→ A cela, il a été répondu qu'Amiens métropole était au courant mais que faute de budget pour le moment rien ne sera possible. A voire pour potentiellement faire venir des toilettes mobiles lors de grandes manifestations (proposition faite par une personne dans l'assemblée).

- Question 6 : Mr Tavernier demande ce qu'il en est d'un chèque perdu fait par un partenaire lors du national d'Amiens 2022 ?

Il propose un éventuel contrôle URSAFF pour vérifier les comptes.

→ Petit point sur l'origine de ce chèque : C'est un partenaire « the Factory » un restaurant qui a émis ce chèque lors du national d'Amiens. Ce partenaire nous a remis 2 chèques mais un seul encaissé l'autre a été égaré. Mr Bécourt précise que cela peut arriver. Par conséquent, le partenaire a été contacté pour savoir si de son côté ce chèque perdu avait été débité ?

→ Nous attendons toujours une réponse de ce partenaire qui reste pour le moment injoignable.

→ En ce qui concerne l'URSAFF, le président répond que l'ASPTT pétanque et lui-même n'ont rien à cacher sur les comptes et qu'il est transparent. A cela, Mr Bécourt ajoute qu'un contrôle URSAFF vérifierait l'intégralité de l'ASPTT tous sports confondus et que cela ne sera pas nécessaire. Nous allons relancer le partenaire et tirer cette chose au clair, nous ne laissons pas tomber.

- Question 7 : Problèmes des chiens sur les terrains et les dégâts effectués ?

Il y a des soucis de dégradations faites par des chiens qui se baladent en liberté sur le site notamment des trous qui sont dangereux. Il y a des personnes qui sont déjà tombées à cause de ces trous sur et aux abords des terrains. De plus, un bénévole c'est fait pincer par un de ces chiens. Des altercations entre le propriétaire des chiens et des joueurs ont également eu lieu.

→ Le président répond que les photos des trous ont été envoyées par mail à Mr Duflot et Mr Gest. Mais pour le moment rien n'a été fait.

Mr Fouré et Mr Bécourt vont proposer à Amiens métropole dans un premier temps d'installer une pancarte interdisant les chiens (notamment en liberté) sur le site. Et par la suite avec la police municipale de verbaliser les personnes ne respectant pas ses règles.

Budget prévisionnel de la saison 2023 :

BUDGET PREVISIONNEL 2023

RECETTES

LICENCES

310	Licences Senior X 31€	Senior X 33 €	10 230.00	
2	Licence Junior X 11€	Junior X 13 €	26.00	
3	Licences Cadet, Minime, Benjamin X 8€		24.00	
			TOTAL LICENCES	10 280.00

COTISATIONS

315	Cotisations Senior X 4.00€	7	1 260.00	
315	Licences Accés FSAPTT X 5.00 €	2	1 575.00	
			TOTAL COTISATIONS	2 835.00
	Subvention Conseil Régional			3 000.00
	Subvention Conseil Départemental (fonct, National et actions)			5 000.00
	Subvention Amiens Métropole (fonct. et National)			14 000.00
	Indemnités FFPJP, Ligue, Comité			3 200.00
	Participation des adhérents (habillement)			3 000.00
	Produits des animations et organisations sportives dont National			74 550.00
			Total des Recettes	115 865.00

DEPENSES

Achat Licences au Comité

310	Licences Senior X 31€	Senior X 33 €	10 230.00	
2	Licence Junior X 11€	Junior X 13 €	26.00	
3	Licences Cadet, Minime, Benjamin X 8€		24.00	
			TOTAL ACHAT LICENCES	10 280.00

315	Versement à ASPTT Siège (Licence FSASPTT à 5€)			1 575.00
	Cotisations diverses			600.00
	Matériel et équipements sportifs			5 000.00
	Fournitures de bureau, petit matériel			1 000.00
	Aménagement et entretien boulodrome			6 750.00
	Cadeaux, Récompenses, Médailles, Fleurs			6 000.00
	Frais postaux			300.00
	Abonnement internet			120.00
	Annonces et insertions			220.00
	Frais d'animation, fêtes, organisations sportives dont National			68 000.00
	Déplacements des adhérents			12 600.00

Versements à FFPJP, Comité et Ligue

	Inscription National à FFPJP		500.00	
	Affiliation Comité Somme FFPJP		20.00	
	Inscriptions Chpts Ligue, Dptal		2 900.00	
		Total Versements Ligue et Comité		3 420.00

Total des Dépenses 115 865.00

Solde de l'année 0.00

Saison 2023 :

Championnats de la Somme 2023

Championnat	Heure	Date	Lieu	Date limite des Inscriptions
Triplette Mixte	14h00	25/03	Montdidier	17/3
Reprise Trip Mixte	08h30	26/03		
Doub Senior Masc.	14h00	1/4	Camon	24/3
TT Senior Fém.	8h30	2/4		24/3
Doub (J, C, M, B)	9h30	2/4		sur place
Reprise Doub Sen. Masc.	08h30	2/4		
Doub. Jeu Provençal	8h00	8/4	Hallencourt	24/3
Reprise	8h00	9/4		Homogène (ouvert aux juniors)
Triplette Senior Masc.	14h00	15/4	Camon	7/4
Triplette Senior Fém.	8h30	16/4		7/4
Reprise Senior Masc.	8h30	16/4		
Triplette vétérans	08h30	20/4	Gamaches	14/4
TT Senior Masc.	14h00	22/4	Flixecourt	14/4
Doub Senior Fém.	08h30	23/4		14/4
TT (J, C, M, B)	9h30	23/4		sur place
Reprise TT Sen. Masc.	8h30	23/4		
Trip. Jeu Provençal	8h00	29/4	Albert	22/4
Reprise	8h00	30/4		Homogène (ouvert aux juniors)
Doublette Mixte	14h00	6/5	Hallencourt	28/4
Reprise	8h30	7/5		
Triplette Promotion	14h00	13/5	Flixecourt	5/5
Reprise	08h30	14/5		
Triplette (J, C, M)	9h30	14/5		sur place

En championnat départemental, les joueurs d'une même équipe devront obligatoirement porter dès le début de l'épreuve un haut identique avec logo du club ainsi que le bas identique (en tenue sportive).

Championnats de France et championnats régionaux 2023

Catégorie	Lieu	Date	Chpt Régional	Jet du but	Lieu
Trip. Masc et Féminin	Perpignan (66)	17 et 18 juin	20 mai	9h00	Burbure
Doub. Mixte	Soustons (40)	24 et 25 juin	21 mai	9h00	Burbure
Trip Jeu Provençal	Balma (31)	30 juin au 2 juillet	10 et 11 juin	9h00	Le Meux
Trip. Vétéran	Flamanville (50)	5 et 6 juillet	19 mai	9h00	Bourdon
Tir de Préc. SM	Flamanville (50)	7 juillet	8 mai	13h30	Armentières
Tir de Préc. SF	Flamanville (50)	7 juillet	8 mai	8h30	Armentières
Trip Promotion	Flamanville (50)	8 et 9 juillet	27 mai	9h00	Marly
Trip. Mixte	Vaux en Velin (69)	15 et 16 juillet	29 mai	9h00	Laon
TT Masc et Doub Fem	Auxerre (89)	22 et 23 juillet	28 mai	9h00	Laon
Triplette Jeunes	Nevers (58)	19 et 20 août	27 mai	9h30	Marly
Doub Masc et TT Fem	Quimper (29)	26 et 27 août	18 mai	9h00	Bourdon
Doub Jeu Provençal	Bergerac (24)	1 ^{er} au 3 septembre	3 et 4 juin	9h00	Ressons

Remise des récompenses et médailles :

5 ANS

Mr	BAILLET	RAYMOND
Mr	BINET	LUDOVIC
Mr	BOULAERT	JEAN-LOUIS
Mme	CREPIN	HELENE
Mme	DEPUYDT	VIRGINIE
Mr	DUBOIS	ALAIN
Mr	FOUILLARD	THIERRY
Mr	GAEREMYNC K	CLAUDE
Mr	GAEREMYNC K	VINCENT
Mr	JACQUET	STEVEN
Mr	KIROUAC	PATRICK
Mr	NICOLAS	DIDIER
Mr	PINAULT	ALEXIS
Mr	RONNELLE	XAVIER
Mr	TORCHY	ANDRE

10 ANS

Mr	LEFEVRE	TEDDY
Mr	VASQUES DE ALMEIDA	JULIEN

15 ANS

Mr	BULANT	KEVIN
Mr	CHAMU	MAURICE
Mr	LATOUR	JOEL
Mme	LEMOINE	JOCELYNE

20 ANS

Mr	LEGRAND	GERARD
Mr	MAISAN	PHILIPPE
Mr	THOMAS	DANIEL

25 ANS

Mr	BELINHO	JOSE
Mr	PERINOT	PHILIPPE
Mr	ROBINE	RICHARD
Mr	SAUVARD	DENIS

30 ANS

M		
r	TONNEAU	DANY

LES RECOMPENSES 2022 :

Championnes Triplette féminin :

- Bauduin Caroline + fleurs
- Morotti Laurence + fleurs
- Morotti Aurélie + fleurs

Vice-Championnes Triplette féminin :

- Ramette Dany + fleurs
- Colson Dany + fleurs
- Peltot Laurence + fleurs

Champion Doublette junior :

- Bouzidi Yuness

Champions Triplette provençal :

- Beauvisage David
- Thebault Thierry
- Thebault Anthony

Vice-Champion tête à tête junior :

- Bouzidi Yuness

Champions Triplette promotion :

- Binet Ludovic
- Colson Joël
- Vasseur Mickaël

Vice-Champions Triplette promotion :

- Benedetto Rocco
- Esnus François
- Maurel Frédéric

Champion Triplette junior :

- Tonnellier Thomas
- Bouzidi Yuness

Champions Doublette mixte :

- Bauduin Caroline
- Delahaye Kevin

Vice-Champions Doublette mixte :

- Morotti Laurence
- Pinault Alexis

1^{er} Féminine de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Bauduin Caroline

2^{ème} Féminine de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Morotti Laurence

1^{er} Joueur sénior de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Pinault Alexis

2^{ème} Joueur sénior de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Bulant Kévin

1^{er} Vétéran de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Pichenot Didier

2^{ème} Vétéran de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Colson Joël

-

1^{er} Féminine Vétéran de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Colson Danièle

2^{ème} Féminine Vétéran de l'ASPTT : Concours FFPJP

- Leblanc Muguette

1^{er} Concours Vétéran du jeudi :

- Pichenot Didier

2^{ème} Concours Vétéran du jeudi :

- Tonnellier David

3^{ème} Concours Vétéran du jeudi :

- Alexandre Alain

1^{er} Féminine des concours Vétéran du jeudi :

- Trencart Claudine

2^{ème} Féminine des concours Vétéran du jeudi :

- Hébert Pascale

3^{ème} Féminine des concours Vétéran du jeudi :

- Lequette Gisèle

1/4 de finaliste du championnat de France Triplette Féminin à Chalons sur Saône :

- Morotti Aurélie

- Morotti Laurence
- Bauduin Caroline

L'assemblée est clôturée à 18h30.